

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E26966 **VALABLE JUSQU'AU** 17/06/2025

> 20/06/2024 ÉDITÉ LE

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 03/10/1995

SAS

DEPUIS LE 01/01/2015 Capital:

5 RUE DE L'AVENIR

67480 ROPPENHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC STRASBOURG

Forme juridique:

Siret: 402 501 399 00032

Code NACE:

Numéro caisse de congés payés : 4027071

Assurance Responsabilité Travaux : CAMBTP 1/264174

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1/264174

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/11/2023

Téléphone: 03 88 86 41 35

Raison sociale: KUHN ET FILS

Portable:

Site Internet: www.kuhn-fils.com

E-mail: kuhn.et.fils@wanadoo.fr

Responsabilité légale : KUHN RÉMY PRÉSIDENT

Effectif moyen: 15

Tranche de classification: EFF2B

Fax: 03 88 86 37 07

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/03/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	04/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/05/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	23/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	23/09/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/05/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE

DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE 15 RUE JACOBI-NETTER 67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.